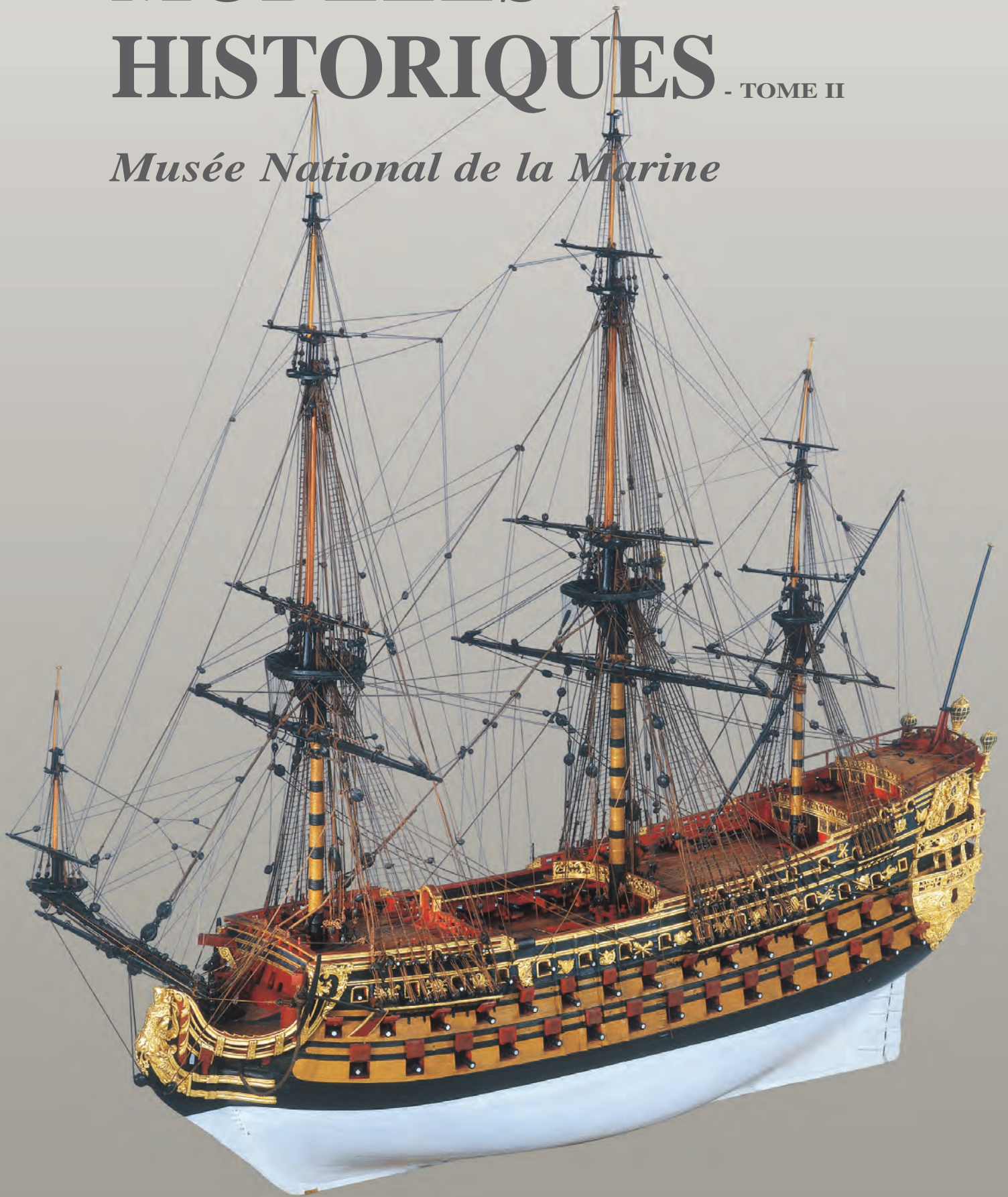


MODELES HISTORIQUES - TOME II

Musée National de la Marine



Jean BOUDRIOT

COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE NAVALE FRANÇAISE

MODÈLES HISTORIQUES AU MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE - TOME II

Nous avons enfin la satisfaction de pouvoir vous proposer le second volume de "Modèles historiques". Nous avons retenu treize modèles parmi les collections du musée, les présentant suivant un ordre chronologique, parmi ceux-ci un modèle de galère, la marine de la période Restauration est illustrée par plusieurs modèles dont celui du célèbre *Valmy*. Nous avons conservé la présentation du premier volume, ceci s'imposait, les deux livres constituant un ensemble.

L'examen photographique des modèles s'effectue par des vues générales, suivies de nombreuses vues de détails permettant une véritable approche "au plus près" de ces modèles. Des données

historiques concernant chaque modèle précédant les prises de vue commentées avec le souci d'expliquer.

Ces deux volumes doivent mieux faire connaître la richesse des collections de notre grand Musée de la Marine ainsi que la Collection archéologie navale française 1650-1850.

Nous nous adressons à des Amateurs érudits pratiquant ou non l'art du modélisme, appréciant les valeurs esthétiques et historiques des modèles de notre Musée.

Soyons conscient de l'importance de ce très précieux et si fragile patrimoine, seul témoignage d'une marine disparue.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Format 24x31. Reliure pleine toile gris-bleu, cahiers cousus, tranche fil. Sous jaquette pelliculée. L'ouvrage comporte 288 pages

papier COUCHÉ MAT IVOIRE 135 gr (identique au papier de la présente note). **356 photographies en quadrichromie.**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	5	LA BELLE-POULE	
A NOS LECTEURS	7 à 8	Frégate du 1 ^{er} rang de 60 bouches à feu - 1822 (37 photographies)	146 à 169
LE LOUIS XV		LA TOULONNAISE	
Vaisseau trois-ponts - 1700 (32 photographies)	10 à 31	Goélette de 6 caronades de 18 - 1823 (18 photographies)	170 à 183
LA MINERVE		LE TAGE	
Le monde des Galères - 1746 (27 photographies)	32 à 53	Vaisseau de 100 - 1824 (31 photographies)	184 à 207
LE SINGE		L'ALCESTE	
Chebec de 20 canons de 8 - 1762 (24 photographies)	54 à 71	Frégate du 2 ^e rang de 52 bouches à feu - 1828 (26 photographies)	208 à 227
L'EGYPTIENNE		LE COTRE	
Frégate de 24 - 1798 (20 photographies)	72 à 87	14 caronades de 12 - 1830 (20 photographies)	228 à 241
LA RENOMMÉE		LE VALMY	
Frégate de 18 - 1806 (30 photographies)	88 à 107	Vaisseau de 120 - 1836 (42 photographies)	242 à 273
LE CYGNE		GLOSSAIRE	274 à 279
Brick de 16 - 1806 (17 photographies)	108 à 123	NOTICES TECHNIQUES	280 à 286
LA NORMANDE			
Flûte de 800 tonneaux - 1811 (29 photographies)	124 à 145		





La figure de proue, jeune personnage vêtu à la romaine est renversée vers l'arrière, dans la continuité des jottereaux, il ne porte pas d'écusson aux armes royales. Un décor de palmes avec enroulement complète la figure. Les trois herpes et la partie haute des jambettes sont décorées et dorées. L'on remarque une poulie du taille-mer pour l'amure de misaine passant ensuite dans l'ouverture d'un petit panneau.

La sous-barbe du beaupré n'est pas disposée correctement. L'on peut constater que le bossoir n'est pas soutenu par un arc-boutant mais par une courbe disposition anachronique sur ce modèle. Petit détail, la sortie des aisances bâbord, un taquet de protection de la liure avant du beaupré.

Vue par dessus les poulaines, voyez les aisances fermées dans les angles, disposition inhabituelle à l'époque. L'on accède aux poulaines par des taquets. Les portes d'accès en sont dépourvues ainsi que de fermeture. L'on peut douter de l'utilisation des deux sabords de chasse. La muraille s'élève au-dessus du bordage de la poulaine. Le bossoir est dépourvu de sa bosse de bout, rien ne soutient l'ancre ! L'on peut distinguer le retour de l'amure, près du chapelet du beaupré comportant cinq rouets et derrière le chapelet le collier de l'étai du grand mât entoure le beaupré, disposition primitive avant l'usage de la courbe de capucine.

Le retour des herpes sur la muraille, a nécessité un élément rapporté recouvrant la partie supérieure des herpes. Cet élément joliment décoré par un enroulement de palmes dorées présente une surépaisseur révélant une erreur d'exécution. Sur l'avant du porte-hauban, une garniture destinée à éviter l'accrochage des pattes d'ancre sous le porte hauban.





Cette vue, en contre-plongée pour les cinéastes, détaille la partie avant de la coque. Cette coque est particulièrement étroite pour faciliter la vogue. Pour loger chiourme et équipage il est donc indispensable d'accroître la surface disponible. On posera donc sur cette coque un plateau nettement plus large, le talar, limité vers l'avant par le joug de proue, bien visible. A l'extrême avant l'éperon, qui ne sert plus à percer les coques, il est bien trop haut pour cela. C'est plutôt une sorte de passerelle d'abordage et un accès possible vers l'adversaire. Lors des engagements les hommes sont massés sur l'avant du bâtiment, seul point d'attaque possible. Ils se pressent sur conille et rambade. C'est de là que partira l'assaut ou que sera assurée la défense du navire si l'adversaire a été plus prompt. Le cliché met également en valeur le quart de l'antenne de trinquet et on remarquera que les 5 manœuvres qui en sont issues peuvent toutes se contrôler à distance, derrière le joug de proue et même de beaucoup plus

loin. Le tambour, situé devant ce joug, est un emplacement beaucoup trop dangereux par mer formée, on n'y trouve aucune protection. La membrure est bien visible, les pièces sont de très faibles section pour une coque d'une telle longueur, aussi l'espace entre ces éléments est-il faible, 40 cm environ. De plus certaines virures, les fils entodentés, comme leur nom l'indique, sont "entodentées" entre les membrures. Cela conforte la rigidité longitudinale de la coque, point délicat de la structure des galères. Le talar qui suit le joug est soutenu latéralement par cois de latte et bacals. Cet ensemble est lui-même bordé sur sa partie inférieure. Quand la galère est sous voile cela évite que ces pièces, perpendiculaires au sens de la marche ne perturbent l'écoulement de l'eau. Le bâtiment peut alors "s'appuyer sur ses ailes".

Petit détail curieux, Pic n'a pas réellement entodenté ces virures, ce qui peut étonner...

Nous pouvons détailler à loisir les différentes parties du bâtiment. La coque, sauf à l'arrière et à l'extrême avant disparaît presque totalement, le talar déborde d'un peu plus de 1,50 m sur chaque bord. Elle met aussi en évidence la maure de cette galère qui est tout à fait conséquente. Sur le côté droit du cliché l'éperon est bien visible, le tambour qui le suit est à peine perceptible, masqué par l'ensemble conille/rambade. Les 26 bancs de la chiourme prennent la suite, les rames étant armées à droite. Dans ce rectangle vont s'entasser, travailler et vivre les 255 rameurs à raison de 5 hommes par banc. Ils sont enchaînés à une "main" de chaînes, la brancade. Seul, l'homme du bout de la rame (le plus vers l'arrière), le vogue-avant n'est pas enchaîné même s'il porte manille à la cheville. Ces hommes émergent les voiles et ont une activité qui requiert une certaine liberté de mouvement. On n'a jamais insisté sur la participation de la chiourme aux manœuvres des voiles. Ces vogue-avants sont des "hommes de confiance" car ce sont eux qui conservent la cadence à la vogue. Au delà du talar, vers l'arrière se trouve l'espale, la passerelle de commandement du bâtiment en quelque sorte, lieu de vie des 5 officiers du bord. Ils peuvent se protéger dans la guérite qui suit mais qui reste d'un confort tout à fait

sommaire. Un seul lit existe à bord quand on est à la mer, celui du capitaine-commandant... les autres officiers s'accommodent de coffres... Au milieu du 18e siècle, époque plutôt raffinée, le confort d'une galère était assez sommaire... ! Au delà de la guérite se trouve la timonière d'où l'on dirige le navire. Cette galère porte sa tente, toiture du logement des forçats en quelque sorte. Cette tente de cotonnie double protégée du soleil et des intempéries occasionnelles mais elle est doublée en hiver d'une autre tente dite d'herbage nettement plus épaisse. La tente est maintenue à poste par un câble de forte section le mezzanin, sorte de ralingue faitière tendue au maximum et soutenue par 13 paires de "cabris" dont l'emplacement détermine la hauteur.

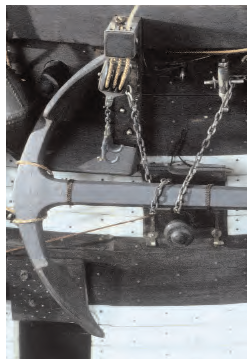
Nous regarderons la voilure de plus près, mais on voit clairement que cette voilure est très "avancée" vers la proue, ce qui est une caractéristique de ce type de bâtiment. A l'époque où Pic travaille elle est complétée par un artimon latin, la mejane, qui permet d'établir un meilleur équilibre sous voile. On doit cette innovation aux chevaliers de Malte qui l'utilisèrent en tout début de siècle sur les galères de Dunkerque. Malgré nos recherches aucune trace de mejane n'est visible sur La Minerve.



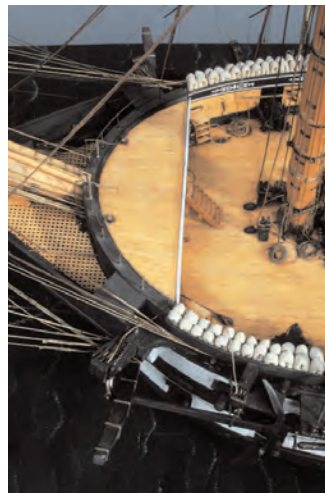


Quatre sabords de retraite sont ouverts dans la Ste Barbe, celle-ci est maintenant attribuée aux officiers, la maistrance ayant un poste particulier et des couchettes à l'avant du faux-pont, la mèche du gouvernail est ronde, la sauvegarde est accessible depuis les sabords de retraite ne remontant plus au niveau de la dunette ; les sorties des chausses des commodités sont visibles sur l'arrière des culs de lampe.

La salle à manger de l'état-major est éclairée par une suite de châssis, au centre de leur allège sur un cartouche s'inscrit *Tage*. Un décor accompagne le cartouche et aux angles des sirènes à double queue garnissent l'angle formé par la façade de la poupe et les bouteilles. La galerie correspond au salon du commandant éclairé par des châssis, au centre la porte d'accès à la galerie. Le contour de la partie supérieure de la poupe est fortement surbaissé, esthétiquement l'aspect n'est pas agréable, mais ceci est imposé par le souci de limiter l'élévation des œuvres mortes. Vous remarquerez le mâtereau amovible déjà cité.



Détail montrant le tourniquet, le second bossoir et sa poulie avec chaîne portant un double croc. La chaîne de la serre-bosse est placée d'une manière incorrecte autour de la verge.



L'ancre de bossoir est soutenue par la bosse de bout chaîne frappée sous le bossoir, passant dans la manille de l'ancre puis sur la galoche, étant fixée par une bridure à une boucle sur l'arrière du bossoir. La verge de l'ancre est soutenue par une chaîne serre-bosse, frappée sous un petit bossoir, cette chaîne vient se crocher à un ergot d'un tourniquet actionné de l'intérieur par une manivelle. La rotation du tourniquet dégage le maillon d'extrémité de la chaîne serre-bosse, l'ancre n'étant plus soutenue passe de l'horizontale à la verticale, mais il est nécessaire d'accompagner ce mouvement grâce au second bossoir dont le garan avec crochet frappé sur la verge va permettre de mettre l'ancre à la verticale, elle ne sera plus soutenue que par sa bosse de bout et en tranchant la bridure, l'on fait capon et l'ancre est mouillée.

À l'arrière plan vous pouvez distinguer la manivelle provoquant la rotation du tourniquet. Remarquez l'échelle de la teugue les deux canons-obusiers de 30.



Sur cette vue l'on peut apprécier le volume des bouteilles et l'importance du retour des deux galeries. Des potences latérales sont prolongées par une tige métallique, supportant une bouée de sauvetage. Ces potences appuyées par une barre en fer reçoivent les bras de la grande vergue, ceux de la bume et du pic de la brigantine. L'arrière du porte-haubans d'artimon est très proche des bouteilles et l'on aperçoit l'extrémité de la vergue de hunier de rechange.

- ◀ Les bouteilles sont à trois niveaux et destinées aux commodités de l'état major. Le niveau inférieur correspond à la deuxième batterie, le niveau supérieur à la dunette.